

LE **Jacobin**

Septembre 2015 | Vol. 13 N° 7



LE BULLETIN D'INFORMATION DE SAINT-JACQUES



La Petite Séduction avec *Danielle Proulx*

On a besoin de vous!
12 et 13 septembre 2015

Détails en page 8

WOW! Mission accomplie et merci!



Détails en page 7



Téléchargez gratuitement l'application mobile.



Aimez-nous sur **facebook**

www.st-jacques.org

SOMMAIRE



Le conseil municipal

- Bilan des décisions 3-4

Urbanisme et réglementation

- Avis public 5

Municipalité de Saint-Jacques

- Symposium de sculptures 6-7
- La Petite Séduction 8
- Nouvelle employée 8

Loisirs et culture

- Programmation des activités de loisirs 9
- Déjà la fin du camp de jour 9
- Déjeuner des bénévoles 9
- Avis de recherche 9

Bibliothèque municipale Marcel-Dugas

- Passion lecture 10
- Ressource numérique 10
- Tirage du panier de livres 10
- Bienvenue à Saint-Jacques 11
- C'est la rentrée 11
- Les journées de la culture 11
- Semaine des bibliothèques publiques du Québec 11
- Congé de l'Action de grâce 11
- Horaire régulier 11

Des nouvelles de vos organismes

- Comptoir vestimentaire 12
- Activités du Club FADOQ 12
- SOL 12
- SHÉNA 13
- Messagerie texte et conduite automobile 13
- Horeb Saint-Jacques 14
- Chevaliers de Colomb 13
- Patinage sans frais pour les montcalmois 14

Information Saint-Jacques

- Collecte des objets encombrants 16
- Écocentre 16
- Recensement des chiens 16

Page couverture	La Petite Séduction
Réalisation	Municipalité de Saint-Jacques
Graphisme et impression	Jenny Garguilo conception graphique Imprimerie Pinard
Distribution	Postes Canada
Parution	Le bulletin Le Jacobin est publié 10 fois l'an.
Tirage	1 850 exemplaires

ISSN : 1708-2994

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada

PROCHAINES SÉANCES

Mardi 8 septembre – Lundi 5 octobre 19 h

Toute demande au conseil devant être inscrite à l'ordre du jour doit parvenir à la directrice générale au moins une semaine avant la tenue de la séance.

Municipalité de Saint-Jacques

16, rue Maréchal, Saint-Jacques (Québec) J0K 2R0
Téléphone : 450 839-3671 • Télécopieur : 450 839-2387
info@st-jacques.org • www.st-jacques.org

Horaire : Lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h
Vendredi de 8 h 30 à 12 h

Service téléphonique d'urgence

Après les heures de bureau pour
bris d'aqueduc, fuite d'eau, etc.
Tél. : 450 839-3671, option 8

Pendant les heures d'ouverture, en cas
de panne d'électricité seulement
Tél. : 450 839-7697

Service de l'administration et du greffe

Josée Favreau, directrice générale
Tél.: 450 839-3671, poste 7610
josee.favreau@st-jacques.org

Julie Leblanc, adjointe administrative
Tél. : 450 839-3671, poste 7612
info@st-jacques.org

Service de l'urbanisme

Charles St-Georges, inspecteur municipal
Tél. : 450 839-3671, poste 7660 | urbanisme@st-jacques.org

Service des travaux publics

Christian Marchand, superviseur
Tél. : 450 839-3671, poste 7661
travauxpublics@st-jacques.org

Service des loisirs et de la culture

Tommy Pilote, technicien en loisirs
Tél. : 450 839-3671, poste 7670 | loisir@st-jacques.org

Service de la comptabilité

Martine Laporte, technicienne en
comptabilité
Tél. : 450 839-3671, poste 7611
comptabilite@st-jacques.org

Danielle Jetté, préposée à la
comptabilité
Tél. : 450 839-3671, poste 7630
service.clientele@st-jacques.org

Service de la perception

Anne-Marie Forest, préposée à l'accueil et à la perception
Tél. : 450 839-3671 | perception@st-jacques.org

Service de sécurité incendie

Daniel Bell, directeur
Tél. : 450 752-9598 | info@st-jacques.org

Bibliothèque municipale Marcel-Dugas

Sylvie Mercier, responsable du service aux abonnés
Tél. : 450 831-2296 | biblio@st-jacques.org

Centre culturel du Vieux-Collège

Tél. : 450 839-3051

Inspecteur canin

450 439-WOUF (9683)

L'utilisation du masculin dans ce bulletin est dans le seul but d'alléger le texte.

AVIS IMPORTANT

Les informations véhiculées dans le journal municipal ne remplacent aucunement les textes légaux des différents règlements de la Municipalité de Saint-Jacques. Ces règlements peuvent être sujets à des modifications en tout temps.

La Municipalité de Saint-Jacques se dégage de toute responsabilité quant au contenu publié par les organismes et se réserve le droit de l'ajuster en fonction de l'espace disponible dans le bulletin.



LE CONSEIL MUNICIPAL

Résumé de la séance
ordinaire du 6 juillet 2015

BILAN DES DÉCISIONS

ADMINISTRATION

Achat de terrains sur la rue des Mésanges

Il est résolu à l'unanimité d'accepter la facture de Placement Coderre et Gaudet inc. et d'autoriser l'achat de trois (3) terrains d'une somme de 228 256,50 \$ (plus taxes applicables) afin d'y aménager des bassins de rétention.

Renouvellement d'adhésion au CDBL

Il est résolu à l'unanimité d'accepter de procéder au renouvellement d'adhésion au CDBL pour la période du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016.

Renouvellement de l'entente avec la Croix-Rouge canadienne

Il est résolu à l'unanimité d'accepter de renouvellement l'entente avec la Croix-Rouge canadienne pour la période de juillet 2015 à juin 2016.

Adhésion au réseau de villes francophones et francophiles en Amérique du Nord

Il est résolu à l'unanimité d'accepter que la Municipalité de Saint-Jacques se joigne au réseau de villes francophones et francophiles en Amérique du Nord.

Symposium de sculptures - Bases de béton

Il est résolu à l'unanimité d'accepter la proposition de Cimentier J.F. Migué inc. d'une somme de 5 500 \$ (plus taxes applicables) pour les bases de béton pour les sculptures.

Signalisation et permission de passage pour les motoneiges

Club de Moto-Neige Caravane Rawdon

Il est résolu à l'unanimité d'accepter l'installation, de la signalisation sur le chemin Foucher et le rang des Continuations et de permettre le passage des motoneiges sur les terrains de la Municipalité de Saint-Jacques pour la saison 2015-2016.

Archives Lanaudière

Demande de contribution

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 100 \$ à titre de contribution pour l'année 2015.

SHÉNA

Demande de contribution

Il est résolu à l'unanimité de verser à la Société d'horticulture et d'écologie de la Nouvelle-Acadie (SHÉNA) la somme de 274,80 \$ à titre de contribution pour l'année 2015.

Appui à la FADOQ

Programme Nouveaux Horizons pour les aînés

Il est résolu à l'unanimité d'appuyer le Club FADOQ de Saint-Jacques dans sa demande d'aide financière dans le cadre du Programme Nouveaux Horizons pour les aînés (volet immobilisation) pour l'achat de tables et de chaises qui seront installées au gymnase de l'école Saint-Louis-de-France.

Embauche d'une préposée à l'accueil et à la perception

Il est résolu à l'unanimité que madame Anne-Marie Forest soit embauchée au poste de préposée à l'accueil et à la perception de la Municipalité de Saint-Jacques.

45^e anniversaire du Club FADOQ

Demande de contribution supplémentaire

Il est résolu à l'unanimité de refuser l'ajout d'une somme supplémentaire à la contribution 2015 pour le Club FADOQ.

Ministère des Transports du Québec

Freins moteurs

Il est résolu à l'unanimité d'appuyer la demande des citoyens afin que le ministère des Transports du Québec installe la signalisation adéquate sur la Route 341 à Saint-Jacques.

Office municipal d'habitation (OMH)

Budget 2014 révisé

Il est résolu à l'unanimité que les sommes prévues pour 2014 soient versées à l'Office d'habitation (OMH), soit 8 936 \$.

Adoption du règlement n° 280-2015

Fonds de roulement de la

Municipalité de Saint-Jacques

Il est résolu à l'unanimité d'adopter le règlement

BILAN DES DÉCISIONS

n° 280-2015 afin de porter le fonds de roulement à une somme totale de sept cent cinquante mille (750 000 \$) dollars.

TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS ROUTIERS

Honoraires professionnels

Projet rue Laurin et des Mésanges

Il est résolu à l'unanimité d'accepter la recommandation de WSP Canada inc. et de verser la somme de 101 201,35 \$ (taxes incluses) à Raymond Bouchard Excavation inc. à titre de paiement n° 4 pour les travaux des rues Laurin et des Mésanges.

Traçage des bandes de démarcation routière

Il est résolu à l'unanimité d'accepter la proposition de A-1 Lignes jaunes afin que les travaux soient réalisés le plus tôt possible.

Honoraires professionnels

Analyse du problème d'accumulation d'eau

Il est résolu à l'unanimité d'accepter la proposition de Beaudoin Hurens d'une somme de 1 300 \$ (plus taxes applicables) pour l'analyse de la situation afin de corriger la problématique d'accumulation d'eau dans le croissant de la rue Migué.

Honoraires professionnels

Ponceau de la rue Sainte-Anne

Il est résolu à l'unanimité d'accepter la facture pour la portion de la conception des plans et devis et de verser la somme 6 200 \$ (plus taxes applicables) à Beaudoin Hurens.

Honoraires professionnels

Ponceau de la rue Sainte-Anne

Il est résolu à l'unanimité d'accepter la facture de Beaudoin Hurens et de verser la somme de 1 650 \$ (plus taxes applicables) pour le volet de la conception et de

l'estimation préliminaire du ponceau de la rue Sainte-Anne.

URBANISME

Utilisation de pieux vissés

pour agrandissement de résidence

Il est résolu à l'unanimité que le règlement n° 278 2015 soit adopté, sans changement, à toutes fins que de droits.

Aménagement de terrasses extérieures saisonnnières et démontables

Il est résolu à l'unanimité que le règlement n° 277-2015 soit adopté, sans changement, à toutes fins que de droits.

Tarif pour le service intermunicipal

Il est résolu à l'unanimité d'accepter la demande de la Municipalité de Sainte-Marie-Salomé afin d'obtenir notre support pour le service de l'urbanisme.

Appui à la CPTAQ

Il est résolu à l'unanimité d'appuyer 9302-8884 Québec inc. dans sa demande à la CPTAQ.

Mandat aux procureurs - Travaux non complétés

Il est résolu à l'unanimité de mandater les procureurs à instituer devant la Cour Supérieure, les recours appropriés afin d'obtenir une ordonnance de mise à effet dans le dossier du 2233, rang Saint-Jacques.

Utilisation des locaux municipaux - Interdiction de fumer ou de consommer dans les lieux publics

Il est résolu à l'unanimité d'informer les organismes qui utilisent les locaux de la Municipalité de Saint-Jacques sur l'interdiction de fumer et de consommer des drogues ou de l'alcool dans les lieux publics.

Josée Favreau, g.m.a.
Directrice générale

La version en texte intégral des procès-verbaux est disponible sur le site Internet de la Municipalité à l'adresse suivante : <http://www.st-jacques.org/index.jsp?p=62>Également, des copies en format papier sont disponibles sur demande à la mairie de Saint-Jacques, moyennant les frais exigibles.



URBANISME & RÉGLEMENTATION

Aux personnes intéressées par le projet de règlement n° 282-2015, modifiant le règlement de zonage n° 55-2001

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

1. À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 20 juillet 2015, le conseil a adopté à la séance du 3 août 2015, le second projet de règlement n° 282-2015 modifiant le règlement de zonage n° 55-2001 de la Municipalité de Saint-Jacques afin de permettre l'implantation d'un garage isolé de soixante (60) mètres carrés pour les habitations multifamiliales.
2. Ce second projet de règlement contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones visées et les zones contiguës afin que le règlement qui les contient soit soumis à l'approbation de certaines personnes habiles à voter conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

Une demande relative à la disposition ayant pour objet de permettre l'implantation d'un garage isolé de soixante (60) mètres carrés pour les habitations multifamiliales sur l'ensemble du territoire de la municipalité de Saint-Jacques

Une telle demande vise à ce que le règlement contenant ces dispositions soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter des zones auxquelles elles s'appliquent d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

3. Descriptions des zones

L'ensemble du territoire de la municipalité de Saint-Jacques.

4. Conditions de validité d'une demande

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient; et le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
- être reçue à la mairie **au plus tard le 12 septembre 2015**.
- être signée par au moins trois cent seize (316) personnes intéressées de la Municipalité de Saint-Jacques

5. Personnes intéressées

Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant droit de signer une demande peuvent être obtenus à la mairie durant les heures habituelles d'ouverture.

6. Absence de demande

Toutes les dispositions de ce second projet de règlement qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

7. Consultation du second projet

Le second projet peut être consulté au bureau de la directrice générale, à la mairie de Saint-Jacques, 16, rue Maréchal, Saint-Jacques, durant les heures habituelles d'ouverture.

Donné à Saint-Jacques ce 4^e jour du mois de septembre de l'an deux mille quinze.

Josée Favreau, g.m.a.
Directrice générale



SAINT-JACQUES

WOW!
*Mission accomplie
et merci! - Isabelle Marsolais*



(J.L.) Le Symposium de sculptures de Saint-Jacques est déjà terminé! Les sept (7) artistes sculpteurs ont laissé derrière eux des œuvres, aussi magnifiques les unes que les autres, qui font référence à la déportation des Acadiens, à leur courage, leur quête et le déracinement qu'ils ont vécu. Lors de la cérémonie de clôture du Symposium, le 14 août dernier, plus de 200 personnes étaient sur place malgré le fait que Dame Nature nous menaçait à tous instants. Les sculptures, maintenant achevées, demeureront au parc des Cultures comme héritage de la Municipalité pour les générations à venir.

Plusieurs visiteurs ont profité du Symposium pour discuter avec les sculpteurs, toujours très accueillants, de leurs méthodes de travail ainsi

que des techniques propres à leur style de sculptures, dont la pierre, la fibre de verre et l'aluminium.

Merci à nos sculpteurs qui ont de la générosité à revendre! Merci aux citoyens de Saint-Jacques. Cet événement, nous le voulions pour vous, pour que vous ayez l'opportunité de vivre la création artistique au jour le jour jusqu'à la phase finale de l'installation des œuvres. Vous avez répondu en grand nombre, vous avez été curieux, intrigués et émerveillés. Il y a des gens qui sont venus tous les jours et c'est exactement ce que moi et Isabelle (Marsolais), avions en tête.

**Pierre La Salle,
maire de Saint-Jacques**

Étant de souche acadienne, Mme Lise Thériault, vice-première ministre du Québec, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de notre belle région de Lanaudière, a accepté la présidence d'honneur du Symposium de sculptures. Lors de son discours, Mme Thériault nous a démontré qu'elle est extrêmement fière d'être de descendance acadienne. « J'ai toujours pensé que nos racines étaient importantes. », dit-elle fièrement.

Nous vous invitons à visiter notre parc des Cultures, situé derrière l'église de Saint-Jacques, où sentiers, jardins de fleurs, arbustes et sculptures monumentales font de cet endroit un emplacement voué à la quiétude et à la diffusion des arts et de la culture.

SAINT-JACQUES



De gauche à droite : Josée Favreau, directrice générale de la Municipalité de Saint-Jacques, Dominico Di Guglielmo, sculpteur (Évangéline), Véronique Hivon, députée de Joliette, Isabelle Marsolais, conseillère municipale et responsable du projet, Bozena Happach, sculpteure (Les immigrants), Pierre La Salle, maire de Saint-Jacques, Joe Jbeily, sculpteur (L'ancre acadienne), Lise Thériault, vice-première ministre du Québec, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de Lanaudière, Danielle H. Allard, préfète de la MRC de Montcalm, Gilles Lauzé, sculpteur (L'exil du père), Louis Parent, vice-président de la Caisse de la Nouvelle-Acadie, Denis Leclerc, sculpteur (L'ancre acadienne), Marie-Josée Leroux, vice-présidente du Conseil de la sculpture et sculpteure (Maris Stella, l'âme du peuple acadien) et Jacques Malo, sculpteur (La traversée).

Photo 1 : L'exil du père, de Gilles Lauzé

Photo 2 : Les immigrants, de Bozena Happach

Photo 3 : Maris Stella, l'âme du peuple acadien, de Marie-Josée Leroux

Photo 4 : Évangéline, de Dominico Di Guglielmo

Photo 5 : Espoir enraciné, de DeLeclerc

Photo 6 : La traversée, de Jacques Malo

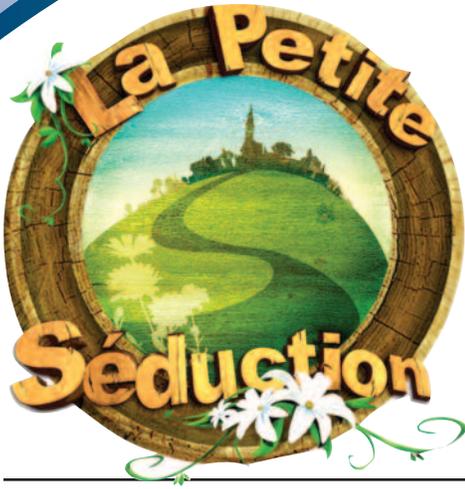
Photo 7 : L'ancre acadienne, de Joe Jbeily



Un "merci" spécial à monsieur Yvon Forest, photographe, pour les magnifiques photographies de nos sculptures.



SAINT-JACQUES



La Petite Séduction Les jacobins tenteront de séduire *Danielle Proulx*

(J.L.) **Les 11, 12 et 13 septembre, l'équipe de production de la populaire émission de La Petite Séduction sera à Saint-Jacques pour le tournage de leur 200^e émission.**

L'artiste invitée est madame Danielle Proulx bien connue, entre autres, pour son rôle de Cornemuse, l'émission pour enfants et celui d'Henriette Boulier dans la populaire émission Unité 9.

Le vendredi 11 septembre, l'équipe de production prendra des images à plusieurs endroits dans notre belle municipalité. Soyez, comme à votre habitude : sympathiques et souriants. C'est seulement les 12 et 13 septembre que l'artiste invitée sera des nôtres.

Le concept de La Petite Séduction étant de séduire Mme Proulx, le tout Saint-Jacques s'implique pour faire de cet événement une grande réussite. Un dépliant sera envoyé bientôt à tous les résidents de Saint-Jacques afin de leur indiquer les dates, heures et lieux de rassemblement.

Une grosse fête familiale sera organisée le dimanche 13 septembre en soirée au parc Aimé-Piette, après le tournage des dernières scènes.



TOUT A LIEU, BEAU TEMPS, MAUVAIS TEMPS!



Nouvelle employée

La Municipalité de Saint-Jacques désire souhaiter la bienvenue à Mme Anne-Marie Forest qui occupera le poste de préposée à l'accueil et à la perception.

LOISIRS & CULTURE

INFORMATION : Tommy Pilotte, technicien en loisirs | loisir@st-jacques.org | 450 839-3671, poste 7670

Programmation des **activités** de loisirs 2015



Vous avez reçu,, par la poste, la programmation des activités de loisirs pour l'automne 2015. Faites-vous un cadeau! Inscrivez-vous à une activité de loisirs.

INFORMATION :

Tommy Pilotte | 450 839-3671, poste 7670

Déjeuner des bénévoles

Le dimanche 4 octobre prochain aura lieu le déjeuner annuel des bénévoles au gymnase de l'école Saint-Louis-de-France.

Nous vous donnerons les détails très bientôt sur notre site Internet et notre page Facebook.

Avis de recherche

L'école Saint-Louis-de-France est à la recherche de bénévoles pour assurer le service de la bibliothèque à raison d'une à deux demi-journées aux deux semaines.

Si vous êtes intéressé, veuillez communiquer avec l'école au 450 758-3734, poste 0.

PASSION LECTURE

Voici des nouveautés pour les adultes

Roman

Elle et lui de M. Lévy
 Jamais deux sans toi de J. Moyes
 Pardonnable, impardonnable de V. Tong Cuong
 Mr Mercédès de S. King
 Le théorème de la cigogne (suite de : Le théorème du homard) de G. Simsion
 Du miel pour les abeilles de C. Kelly
 La fille du train de P. Hawkins
 Le cruciverbiste C. Cooke

Documentaire

Le Québec à moto (2015)
 Ordinateur portable et tablette Androïd pour les nuls
 Robin Williams, biographie
 Atlas socio-économique des pays (2015)
 Le trésors du petit prince, biographie
 Georges Brassard, biographie
 Tout se joue avant 100 ans
 Le pharmacien : différencier le vrai du n'importe quoi en santé
 Raymond Gravel, le dernier combat

Ressource numérique

Nous vous présentons une ressource numérique que vous pouvez consulter gratuitement sur le site de la bibliothèque : Universalis, une encyclopédie pour les plus grands.



www.universalis-edu.com

Tirage du panier de livres

Toutes nos félicitations à monsieur Martial Robert, l'heureux gagnant de notre tirage d'un panier de livres. Merci à tous pour votre participation.





Bibliothèque

Marcel-Dugas

Bienvenue

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux résidents de Saint-Jacques. Nous vous invitons à venir visiter votre bibliothèque municipale. Profitez-en pour vous inscrire gratuitement et, par le fait même, ayez accès à près de 20 000 documents, dont plusieurs nouveautés. De nombreux services vous sont également offerts. (Pièce d'identité avec adresse requise). Au plaisir de vous rencontrer.

Bonne rentrée scolaire à tous les étudiants ainsi qu'aux enseignants.

Nous profitons de l'occasion pour vous rappeler que nous sommes toujours à votre disposition pour vous aider à trouver les documents pertinents pour vos travaux et vos recherches.



les journées de la culture

Dans le cadre des journées de la culture, la bibliothèque Marcel Dugas vous offre un atelier de musical avec Baratanga le samedi 26 septembre de 10 h à 11 h. L'activité est gratuite, mais vous devez vous inscrire au 450 831-2296. Faites vite, les places sont limitées.

BARATANGA

Semaine des bibliothèques publiques du Québec (18 au 24 octobre)

Durant cette semaine, nous proposons un tirage à tous les abonnés de 15 ans et plus qui emprunteront des documents. Aussi, nous récidivons avec notre Soirée coup de coeur le mercredi 21 octobre à 19 h. Vous êtes invités à vous joindre à nous.

Congé du 12 octobre, Fête de l'Action de grâce

Veuillez noter que la bibliothèque municipale Marcel-Dugas sera fermée le lundi 12 octobre pour le congé de la fête de l'Action de grâce. Nous serons de retour le mardi 13 octobre pour le prêt de livres aux heures habituelles.

HORAIRE RÉGULIER À compter du 8 septembre

Lundi 14 h à 20 h

Mardi 14 h à 18 h

Jedi 14 h à 20 h

Samedi 10 h à 12 h



La bibliothèque c'est gratuit!

VOS ORGANISMES

COMPTOIR VESTIMENTAIRE

Vêtements usagés et neufs

Quand : Les mercredis de 13 h à 16 h et de 19 h à 20 h 30

Où : Au sous-sol de l'église de Saint-Jacques



ACTIVITÉS DU CLUB FADOQ



Club FADOQ Saint-Jacques
Lanaudière

Dîner d'ouverture

Quand : Mardi 22 septembre à 11 h 30

Où : Au Centre culturel du Vieux-Collège

Salon des artisans

Quand : Samedi 31 octobre et dimanche 1^{er} novembre

Où : Au gymnase de l'école Saint-Louis de France
(4, rue du Collège)

Spectacle « Le Noël de Québec Issime »

Quand : Dimanche 13 décembre en après-midi

Où : Théâtre Maisonneuve

Place des Arts de Montréal

Souper au restaurant l'Académie

Si vous êtes intéressés, réservez vos places, elles s'envolent vite.



SOCIÉTÉ D'ORNITHOLOGIE DE LANAUDIÈRE

Voici nos activités à venir. Vous pouvez trouver tous les détails de nos conférences et sorties sur notre site.

C.P. 339, Joliette, Qc, J6E 3Z6

www.sollanaudiere.com • info@sollanaudiere.com

Conférence par Bernard Cloutier

Couleurs d'automne chez les oiseaux

Quand : Mercredi 9 septembre à 19 h

Où : 34, 1^{re} Avenue, Notre-Dame-des-Prairies

Coût : 2 \$ pour les membres

4 \$ pour les non-membres

Recherche des passereaux en migration

Quand : Dimanche 13 septembre à 9 h

Où : Stationnement du parc du Grand-Coteau à Mascouche

INSCRIPTION : Bernard Cloutier | b.clou@hotmail.com

Les oiseaux du fleuve (de Saint-Barthélemy à Lavaltrie)

Quand : Samedi 19 septembre à 8 h 45

Où : Départ du Restaurant Mc Donald (1040, avenue Gilles Villeneuve à Berthierville)

INSCRIPTION : Huguette Émond

huguette_emon71@hotmail.com

Les oiseaux des étangs de Saint-Donat

Quand : Samedi 26 septembre à 8 h 30

Où : Stationnement de l'église de Saint-Donat

INSCRIPTION : Jean-François Piché

j.f.p@videotron.ca

VOS ORGANISMES



SHENA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET D'ÉCOLOGIE DE LA NOUVELLE-ACADIE

Les plantes grimpantes

Conférence avec Rock Giguère

Quand : Mardi 15 septembre à 19 h 15

Où : Centre culturel du Vieux-Collège

Coût : Gratuit pour les membres
5 \$ pour les non-membres

Échange de plantes

Quand : mardi 22 septembre à 19 h 15

Où : Centre culturel du Vieux-Collège
Tout le monde est bienvenue,
membre ou non-membre

INFORMATION : Jeanne d'Arc Patenaude | 450 759-6907



Messagerie texte et conduite automobile

Avec tous les progrès technologiques en communication, nous avons la possibilité de communiquer comme bon nous semble par divers moyens, peu importe l'endroit où nous nous trouvons. L'un de ces moyens simples et efficaces est la messagerie texte. Si ce moyen de communication fait le bonheur de ses utilisateurs, il peut en être tout autrement dans certaines situations, comme lors de la conduite automobile.

Lorsque l'on conduit un véhicule, il faut constamment faire preuve d'une grande attention et concentration. Texter en conduisant est une importante source de distraction qui augmente le risque d'accident étant donné que l'on doit quitter la route des yeux de 4 à 6 secondes.

À une vitesse de 90 km/h, c'est comme traverser un terrain de football les yeux fermés.

Selon le Code de la sécurité routière, il est interdit de parler ou de texter avec un téléphone cellulaire tenu en main en conduisant un véhicule routier. Cette infraction entraîne une amende de 80 \$ plus les frais et une perte de 3 points d'inaptitude.

Voici quelques suggestions qui peuvent vous permettre

d'éviter de fâcheuses conséquences et peut-être même vous sauver la vie :

- Avant de prendre la route, éteignez votre cellulaire.
- Si vous devez utiliser votre cellulaire, pour le faire en toute sécurité, immobilisez-vous dans un endroit où le stationnement est autorisé.
- Vous pouvez demander à vos passagers de lire ou d'écrire vos messages textes à votre place.

Pour en savoir plus, consulter le site :
www.saaq.gouv.qc.ca

Sabrina Marion, agente (matricule 13085)
Agente des relations communautaires
Poste de la Sûreté du Québec de la MRC de Montcalm

VOS ORGANISMES



La chapelle de la Maison Horeb Saint-Jacques est ouverte pour adoration silencieuse tous les jours de 8 h à 19 h

122, rue Saint-Jacques, Saint-Jacques • Tél. : 450 839-7717
www.horebsaintjacques.com

Maison de ressourcement, d'évangélisation et d'accompagnement

Spirituel et religieux :

Messe et soirée de prière et de louange (Havre de paix)

Mercredi 9 septembre de 19 h à 21 h

Mercredi 23 septembre de 19 h à 21 h

Messe précédée du chapelet

Judis 10, 17, 24 septembre et 1^{er} octobre
de 16 h 15 à 17 h

24 heures d'adoration

Du jeudi 17 septembre à 9 h au vendredi 18 septembre à 9 h

Ressourcement pour les 50 ans et plus avec l'abbé
Gérard Marier*

Lundi 28 septembre de 9 h à 16 h

Déjeuner-partage

Jeudi 1^{er} octobre de 7 h 30 à 9 h 15

Atelier de croissance par AccèSimple :

Art-thérapie 1

Mercredis 2, 9, 16, 23 et 30 septembre de 19 h à 21 h

Relaxation et méditation

Mardis 8, 15, 22 et 29 septembre de 19 h à 21 h

L'estime de soi 1

Mercredis 9, 16, 23 et 30 septembre de 19 h à 21 h

Les émotions par l'approche émotive rationnelle

Judis 10, 17 et 24 septembre et 1^{er} octobre de 19 h à 21 h

Analyse transactionnelle

Mardis 22 et 29 septembre de 19 h à 21 h

Groupe :

RenÊtre / Analyse transactionnelle / Cursillo Joliette

Du vendredi 4 septembre au dimanche 6 septembre

Le partage

Du vendredi 11 septembre au dimanche 13 septembre

Un pas de plus

Du vendredi 18 septembre au dimanche 20 septembre

Cours d'anglais AREQ

Judis 24 septembre et 1^{er} octobre de 9 h à 16 h 30

Je poursuis ma route / Cursillo Joliette

Du vendredi 25 septembre au dimanche 27 septembre

(*Inscription obligatoire)

Services offerts : Accompagnement, hébergement avec repas, location de locaux, traiteur, boutique, chapelle et oratoire d'adoration ouverts tous les jours de 9 h à 17 h

INFORMATION ET RÉSERVATION : 450 839-7717 | info@horebsaintjacques.com



**CHEVALIERS
DE COLOMB**
CONSEIL n° 3074 SAINT-JACQUES

13 septembre – 11 octobre

DÉJEUNERS COMMUNAUTAIRES | SERVIS DE 8 H À 12 H - 4 \$

Prochains déjeuners qui auront lieu au Centre culturel du Vieux-Collège
50, rue Saint-Jacques, Saint-Jacques, QC, J0K 2R0

INFORMATION : Roland Beauséjour | 450 839-2871

VOS ORGANISMES

DU PATINAGE SUR GLACE INTÉRIEURE sans frais pour les Montcalmois



Dans le cadre de l'ouverture du Complexe JC Perreault le 29 août dernier à Saint-Roch-de-l'Achigan, les membres du conseil de la MRC sont heureux de vous annoncer qu'ils vous offrent 15 heures par semaine de patinage libre sur glace intérieure. Cette activité est sans frais pour les résidents de la MRC de Montcalm sur présentation d'une pièce d'identité avec preuve de résidence.

Vous trouverez ci-dessous l'horaire du patinage libre que vous pourrez pratiquer au nouveau complexe sportif de Saint-Roch-de-l'Achigan ainsi qu'au Centre sportif de Saint-Lin-Laurentides, et ce, à compter du 7 septembre prochain.

« Les membres du conseil œuvrent à toujours accroître les services à la population et la qualité de vie dans Montcalm, et cette annonce s'inscrit dans cette optique », explique la préfète Mme Danielle H. Allard. « Le patinage est une activité très appréciée des personnes de tous âges, et nous espérons que les familles en profiteront pour ajouter ce sport à leurs loisirs dès cet automne! », a-t-elle exprimé avec enthousiasme.

Horaire du patinage libre intérieur dans la MRC de Montcalm

Jour	Heures	Endroit
Dimanche	10 h 00 à 12 h 00	Complexe JC Perreault (Glace 1)
Lundi	11 h 45 à 12 h 45	Complexe JC Perreault (Glace 1)
Lundi	14 h 00 à 15 h 00	Centre sportif Saint-Lin-Laurentides
Mardi	10 h 00 à 11 h 00	Centre sportif Saint-Lin-Laurentides
Mardi	18 h 30 à 19 h 30	Complexe JC Perreault (Glace 2)
Mercredi	18 h 30 à 19 h 30	Complexe JC Perreault (Glace 2)
Jeudi	10 h 00 à 11 h 00	Centre sportif Saint-Lin-Laurentides
Jeudi	13 h 30 à 15 h 00	Complexe JC Perreault (Glace 1)
Vendredi	14 h 30 à 16 h 30	Centre sportif Saint-Lin-Laurentides
Vendredi	19 h 30 à 21 h 00	Complexe JC Perreault (Glace 1)
Samedi	10 h 00 à 12 h 00	Complexe JC Perreault (Glace 1)

Complexe JC Perreault
620, rue J. Oswald Forest
Saint-Roch-de-l'Achigan
Tél. : 450 588-4888

**Centre sportif
Saint-Lin-Laurentides**
490, rue St-Isidore
Saint-Lin-Laurentides
Tél. : 450 439-2411

Cet horaire est en vigueur jusqu'au 9 avril 2016. À noter que d'autres plages horaires s'ajouteront lors des congés scolaires, notamment durant le temps des Fêtes et lors de la Semaine de relâche.

INFORMATIONS : 450 831-2182 (sans frais 1 888 242-2412) ou par courriel : info@mrcmontcalm.com.



INFORMATION

COLLECTE DES OBJETS ENCOMBRANTS

Lors de la collecte des objets encombrants (**mercredi 16 septembre**), vous aurez la possibilité de mettre des poubelles et des sacs, en plus de votre bac roulant.

Matières acceptées pour les déchets :
Bacs, poubelles et sacs

Matières acceptées pour les encombrants :
Déchets solides d'origine résidentielle qui excèdent 1,5 mètre ou qui pèsent plus de 25 kilogrammes. Exemples: mobilier, appareil ménager, tapis, meuble, matelas, évier, bain, cuisinière, réfrigérateur (sans halocarbure), air climatisée (sans halocarbure), laveuse, sècheuse, réservoir d'huile vide, téléviseur.

Sont exclus :
Matériaux de construction, RDD, sac de résidus verts, appareil refroidissant qui contient des halocarbures, matières recyclables, matières putrescibles, tout ce qui ne peut être mis dans un camion standard par 2 employés.



Du 1^{er} mai au 7 novembre 2015, les citoyens de Saint-Jacques peuvent aller porter les matériaux et objets encombrants qui sont refusés lors de la collecte des ordures ménagères, à l'écocentre de Sainte-Julienne, et ce, gratuitement et sans limites de visite.

ÉCOCENTRE
2456, Route 125, Sainte-Julienne, QC J0K 2T0
Téléphone : 450 421-4656
Heures d'ouverture
Lundi | Mardi | Vendredi | Samedi de 8 h à 16 h
Dimanche de 8 h 30 à 12 h

Retour à l'horaire régulier

Prendre note que l'horaire régulier reviendra dès le 8 septembre.

Les bureaux municipaux seront ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h.



Les bureaux municipaux seront fermés le lundi 7 septembre en raison de la fête du Travail.



Recensement des chiens

Il est maintenant temps de vous procurer une licence 2015-2016 (médaille noire en plastique et verte en métal) pour votre chien. Au cours des prochaines semaines, un contrôleur de l'Inspecteur canin effectuera un recensement sur tout le territoire de la municipalité de Saint-Jacques. Lors du porte-à-porte, la licence est payable en argent comptant ou par chèque (25 \$). Si vous ne souhaitez pas payer lors de la visite du contrôleur, un avis vous sera laissé et vous aurez alors 10 jours pour enregistrer votre chien. Des licences sont également disponibles à la mairie ainsi que chez l'Inspecteur canin (1728, Route 335, à Saint-Lin-Laurentides).

La version en texte intégral du règlement n° 115-2004 est disponible sur le site Internet de la Municipalité.